



www.journaldumali.com

Journal du Mali

L'hebdo

N°564 du 19 au 25 février 2026

RÉFORMES

UN MAINTIEN ET DES QUESTIONS

AGRICULTURE

L'HEURE DES RÉSULTATS

ALHADJI DICKO

OBJECTIF MONDIAL 2027

MARCHÉS EN FLAMMES

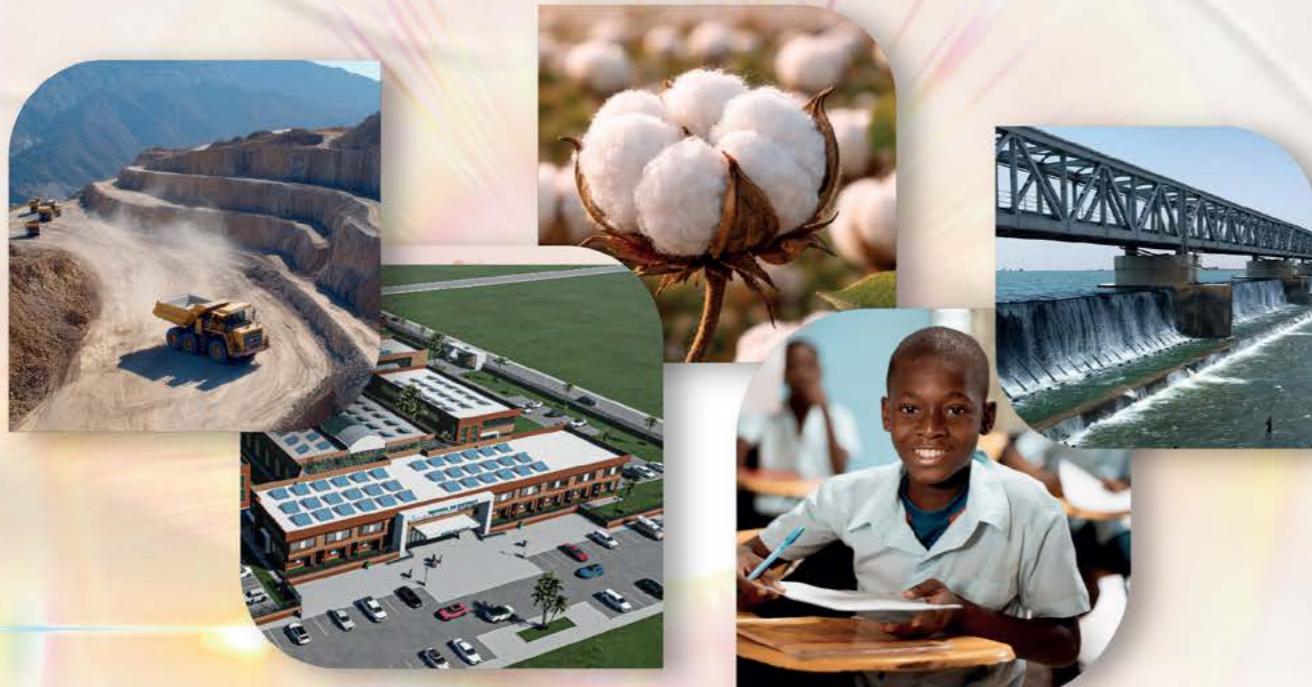
LE PRIX DU DÉSORDRE

Les incendies à répétition révèlent la fragilité structurelle des marchés de Bamako. Le sinistre de Sougouni-Coura relance la question de leur organisation, de leur sécurisation et de leur gouvernance.

GRATUIT

Ne peut être vendu

INVESTISSEZ EN TOUTE CONFIANCE POUR UN MALI FORT ET PROSPÈRE



EMPRUNT OBLIGATAIRE PAR APPEL PUBLIC À L'ÉPARGNE

« ÉTAT DU MALI 6,55% 2026-2036
ÉTAT DU MALI 6,35% 2026-2033 »

MONTANT
TOTAL
100
MILLIARDS
DE FCFA

PÉRIODE DE SOUSCRIPTION
DU 16 AU 27 FÉVRIER 2026

ÉMISSION A

Montant 70 milliards de FCFA
Taux 6,55%
Maturité 10 ans
Différé 3 ans

ÉMISSION B

Montant 30 milliards de FCFA
Taux 6,35%
Maturité 7 ans
Différé 3 ans

REPRÉSENTANT DE L'EMETTEUR
TRÉSOR PUBLIC DU MALI



ARRANGEUR
ET CHEF DE FILE



CO-CHEFS
DE FILE



AFRICABOURSE - AFRICAINE DE GESTION ET D'INTERMÉDIATION - BIC FINANCIAL SERVICES - SGI-BENIN - UNITED CAPITAL FOR AFRICA - CORIS BOURSE - SBIF - SA2IF - BOA CAPITAL SECURITIES - AFRICAINE DE BOURSE - NSIA FINANCE - ATLANTIQUE FINANCE - BIC BOURSE - BNI FINANCE - EDC INVESTMENT CORPORATION - HUDSON & CIE - PHOENIX CAPITAL MANAGEMENT - SOGEBOURSE - BRIDGE SECURITIES - BSC CAPITAL - MAC AFRICAN SGI - SIRUS CAPITAL - CRAGROUP SECURITIES - SGI MALI SA CHEF DE FILE DE L'OPÉRATION - CIFA BOURSE - GLOBAL CAPITAL - SGI NIGER - ABCO BOURSE - CGF BOURSE - EVEREST FINANCE - IMPAXIS SECURITIES - FINANCE GESTION ET INTERMÉDIATION (FGI) - INVICTUS CAPITAL FINANCE - SGI TOGO - IFI - GEK CAPITAL

L'original de la présente note d'information de l'opération a été enregistrée par
l'Autorité des Marchés Financiers de l'Union Monétaire Ouest Africaine (AMF-UMOA) sous les numéros EE/26-03 et EE/26-04 en date du 10 février 2026.

N°564 du 19 au 25 février 2026

ÉDITO

Bamako sous embouteillages

À Bamako, la circulation est l'un des défis urbains les plus visibles. Chaque jour, aux heures de pointe, les principaux axes reliant le centre-ville aux communes périphériques sont saturés, ralentissant fortement les déplacements des travailleurs, des élèves et des commerçants. La croissance démographique de la capitale, dont la population est estimée à plusieurs millions d'habitants, s'est accompagnée d'une augmentation continue du parc automobile et du nombre de deux-roues. De plus, les transports collectifs, dominés par les minibus appelés « sotramas », les taxis et les taxi-motos, assurent une part importante de la mobilité quotidienne, mais leur conduite souvent jugée imprévisible et leurs arrêts non matérialisés contribuent aux embouteillages. Aux abords des marchés et des carrefours stratégiques, des étals débordent sur la chaussée, tandis que les stationnements informels réduisent la largeur des voies. Par ailleurs, l'état de plusieurs routes de la ville complique davantage la situation. Nids-de-poule, affaissements et absence de marquage au sol ralentissent la circulation et augmentent les risques d'accidents. Malgré des programmes de réhabilitation routière et des annonces de modernisation du transport urbain ces dernières années à coup de plusieurs millions de francs CFA, les difficultés persistent. Les agents chargés de la régulation de la circulation sont régulièrement déployés aux grands carrefours, mais leur présence ne suffit pas toujours à contenir les flux. Ainsi, alors que l'espérance était permis, en 2026, la question de la mobilité urbaine à Bamako reste ainsi posée avec acuité. Entre pression démographique, vétusté du parc roulant et occupation désordonnée de l'espace public, la circulation dans la capitale malienne continue de peser sur la vie économique et sociale, prolongeant un défi urbain devenu structurel. **MASSIRÉ DIOP**

LE CHIFFRE

120 000

C'est la quantité en tonnes de sucre qui sera produite par les usines maliennes en 2026, soit 34% de la consommation annuelle.

ILS ONT DIT...

« Le projet de lutte contre la corruption et pour la bonne gestion des finances publiques a permis de semer des graines de conscience, contribuant à former des citoyens plus informés, sensibles aux enjeux de transparence et de redevabilité, capables d'adopter des pratiques plus exigeantes et responsables à leur échelle ». **Svenja Bode**, représentante résidente de la FES au Mali, le 16 février 2026, lors de la clôture du projet de lutte contre la corruption.

« Aucun Africain ne peut imaginer que l'Algérie, qui a souffert pendant plus d'un siècle de la colonisation, puisse permettre l'utilisation de son territoire pour agresser un autre pays africain frère ». **Abdourahamane Tiani**, Président du Niger, le 16 février 2026.

RENDEZ-VOUS

21 février - 1er mars 2026 :
Salon international de l'agriculture - Paris

25 février 2026 :
Real de Madrid vs Benfica : Barrage retour Ligue des champions, Madrid

24 - 27 février 2026 :
Africa's Green Economy Summit, Cape Town - Afrique du Sud

8 mars 2026 :
Marathon féminin de Nagoya - Japon

UN JOUR, UNE DATE

Le 18 février 1995 : Boubacar Sada Sy, alors ministre de la Défense et des Anciens combattants du Mali, trouve la mort dans un accident de la route entre Bamako et Tienfala. L'École militaire interarmées de Koulikoro porte son nom.



Le président du Conseil national du Patronat, **Mossadeck Bally**, a été élu Président du conseil d'administration de l'INPS lors de la 109e session du conseil d'administration, le 17 février 2026.



L'humoriste **Mamadou Sanogo**, « Mafa Yelebougou », a été placé sous mandat de dépôt ce 18 février 2026 pour des vidéos présumées constitutives d'un attentat à la pudeur.

LA PHOTO DE LA SEMAINE



Dans le cadre de la lutte contre l'incivisme, le Groupement de sécurité routière (GSR) a procédé à la mise en fourrière de 800 engins à 2 roues entre le 31 janvier et le 14 février 2026, à Bamako, après des semaines de sensibilisation.

MARCHÉS EN FLAMMES : ÉCONOMIE FRAGILE ET GOUVERNANCE EN QUESTION

Dans la nuit du 15 au 16 février 2026, un violent incendie a ravagé une grande partie du marché Dossolo Traoré, dit Sougouni-Coura, en Commune II du District de Bamako. Ce nouveau sinistre, survenu à la veille du mois de Ramadan, relance avec acuité la question de la sécurisation et de l'organisation des marchés, maillons essentiels mais vulnérables de l'économie urbaine.

FATOUMATA MAGUIRAGA

Au lendemain de ce sinistre, le spectacle était celui d'un champ de ruines. Des hangars tordus, des étals réduits en cendres, des marchandises calcinées : vêtements, denrées alimentaires, produits cosmétiques, ustensiles de cuisine. Plusieurs commerçants ont tout perdu. Selon les premières estimations du Collectif national des acteurs des marchés du Mali (CNA-Mali), près de 80% de la zone centrale aurait été touchée. Aucune perte en vie humaine n'a été signalée, mais l'impact économique est considérable. Sougouni-Coura n'est pas un marché périphérique. Avec une superficie estimée à 300 000 m² et un rôle stratégique dans l'approvisionnement de Bamako, il alimente une partie importante des circuits de distribution de la capitale. Sa vulnérabilité dépasse donc les seuls commerçants sinistrés : elle concerne l'ensemble de la chaîne commerciale urbaine. Ce nouvel incendie n'est pas un cas isolé. Le Grand Marché de Bamako a connu plusieurs sinistres majeurs ces dernières années : décembre 2017 (avec un décès), juin 2018, puis mars 2025. En moins d'une décennie, les feux à répétition dessinent une tendance préoccupante. La question n'est plus celle d'un accident ponctuel, mais d'un problème structurel. Ces sinistres présentent des caractéristiques communes : déclenchement nocturne, propagation rapide dans des structures majoritairement en matériaux légers et difficultés d'accès pour les secours. Dans la plupart des cas, les incendies surviennent à des périodes de forte acti-

vité commerciale, notamment à l'approche de grands événements religieux, lorsque les stocks sont reconstitués et les installations électriques davantage sollicitées.

Causes évitables Selon les premiers témoignages, l'incendie de Sougouni-Coura serait parti d'un court-circuit aux environs de 23 heures, favorisé par un vent nocturne. Les équipes de la protection civile ont été confrontées à un obstacle récurrent, à savoir l'inaccessibilité du site. Allées encombrées, étals débordant sur les passages, absence de couloirs de secours clairement dégagés. Les véhicules d'intervention ont eu du mal à progresser. Abdoulaye Cissé, du CNA-Mali, estime que « cette catastrophe pouvait être prévenue ». Il pointe la prolifération des



L'incendie qui a ravagé le marché de Sougouni-Coura dans la nuit du 15 au 16 février 2026 a occasionné d'importants dégâts matériels.

nocturne s'intensifie. La combinaison surcharge électrique - promiscuité - absence de dispositifs anti-incendie crée un terrain propice aux sinistres. Dans plusieurs marchés de la sous-région, notamment à Dakar ou à Abidjan, des réaménagements récents ont intégré des dispositifs obligatoires tels que des extincteurs normalisés, des issues de secours matérialisées et des bornes à incendie raccordées au réseau hydraulique urbain. À Bamako, ces standards restent encore marginaux dans la majorité des sites commerciaux traditionnels. Pourtant, le problème dépasse la seule électricité. Beaucoup

tales régionales et le District de Bamako la majorité ne disposait pas de plans d'aménagement approuvés, ni de délimitation claire. Plusieurs faisaient l'objet de litiges fonciers. Sougouni-Coura, bien qu'aménagé et doté d'un titre foncier, est « fortement occupé ». L'inventaire foncier avait également mis en évidence l'absence de bornage clair et la présence d'extensions non autorisées dans plusieurs marchés du District. Cette occupation progressive des espaces initialement prévus pour la circulation ou les équipements de sécurité réduit considérablement la capacité d'intervention en cas d'urgence.

L'absence d'assurance structurée rend toute indemnisation systémique difficile. Les pertes sont assumées individuellement ou, dans certains cas, partiellement par des aides.

branchements électriques anarchiques. Dans certaines zones, plusieurs commerçants se raccordent sur un même compteur, parfois contre le paiement informel d'environ 10 000 francs CFA par mois. Des réfrigérateurs et congélateurs supplémentaires sont installés, notamment en période de forte demande. Un seul compteur peut alimenter plusieurs appareils, sans dispositif de sécurité adapté. La veille du Ramadan constitue un facteur aggravant. Avec le mois de jeûne, les stocks augmentent, les chambres froides tournent davantage, l'activité

de marchés de Bamako ne disposent ni d'extincteurs fonctionnels en nombre suffisant, ni de bornes à incendie accessibles, ni de bacs à sable. Les plans d'aménagement sont souvent inexistant ou non respectés. Les couloirs d'évacuation sont progressivement occupés par des installations nouvelles, parfois tolérées par les autorités locales. Un état des lieux réalisé à la suite du procès-verbal de négociations du 27 juillet 2021 entre le gouvernement et les organisations professionnelles révélait déjà que sur 110 marchés inspectés dans 11 capi-

tales régionales et le District de Bamako la majorité ne disposait pas de plans d'aménagement approuvés, ni de délimitation claire. Plusieurs faisaient l'objet de litiges fonciers. Sougouni-Coura, bien qu'aménagé et doté d'un titre foncier, est « fortement occupé ». L'inventaire foncier avait également mis en évidence l'absence de bornage clair et la présence d'extensions non autorisées dans plusieurs marchés du District. Cette occupation progressive des espaces initialement prévus pour la circulation ou les équipements de sécurité réduit considérablement la capacité d'intervention en cas d'urgence.

Une économie sous protection Selon les données disponibles, le commerce constitue l'un des principaux pourvoyeurs d'emplois en milieu urbain. Il concentre une part importante de la valeur ajoutée du secteur informel, qui domine largement l'activité économique nationale. Les incendies frappent un secteur déjà fragile. Selon les données de l'Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel (ERI-ESI), le commerce constitue l'activité dominante du secteur informel au Mali. L'emploi informel représente plus de 90% des unités économiques privées. La majo-

Dédommagement Pour l'heure, aucun bilan financier consolidé n'a été communiqué. Les commerçants sinistrés se sont réunis le 17 février pour discuter des

démarches à entreprendre. Beaucoup n'espèrent pas un dédommagement intégral, mais au moins un appui pour redémarrer leurs activités. Les organisations professionnelles évoquent la nécessité d'un fonds de soutien d'urgence destiné aux acteurs sinistrés. Une telle mesure permettrait d'éviter l'effondrement d'activités familiales qui constituent souvent l'unique source de revenu de ménages entiers. Le mois de Ramadan accentue la gravité de la situation. Pour de nombreuses familles, cette période représente un pic de revenus. L'incendie prive brutalement des dizaines de ménages de leur principale source de subsistance. En ce mois de jeûne, les marchés enregistrent traditionnellement une hausse significative des transactions. La destruction des stocks à cette période a donc un effet multiplicateur sur les pertes économiques, bien au-delà des seules infrastructures détruites. L'absence d'assurance structurée rend toute indemnisation systémique difficile. Les pertes sont assumées individuellement ou, dans certains cas, partiellement compensées par des aides publiques ponctuelles ou des élans de solidarité. Le déficit de formalisation réduit l'accès au crédit et aux produits d'assurance. En cas de catastrophe, les pertes sont assumées individuellement, en l'absence de mécanismes de mutualisation des risques.

Rebâtir La répétition des incendies pose la question de la reconstruction sur des bases nouvelles. Plusieurs capitales ouest-africaines ont engagé, après des sinistres similaires, des programmes de modernisation : redéfinition des allées, installation d'extincteurs obligatoires, contrôle des branchements électriques, création de couloirs de secours permanents. À Bamako, la réorganisation des marchés supposerait une combinaison de mesures comme l'audit des installations électriques, le contrôle régulier, l'interdiction des branchements multiples non conformes, la matérialisation d'issues de secours, des bornes d'eau fonctionnelles, la sensibilisation des commerçants aux risques d'incendies. La modernisation implique également une clarification foncière et une gestion concertée associant collectivités locales et organisations professionnelles. Le CNA-Mali plaide depuis plusieurs années pour une implication intense des acteurs dans la gouvernance des marchés. Outre la reconstruction matérielle, il s'agit d'engager une transformation structurelle. Un marché moderne ne se limite pas à des hangars reconstruits, il suppose une planification, des normes de sécurité, un minimum de formalisation et des mécanismes de protection contre les risques.

Les incendies répétés rappellent que les marchés, socles de l'économie urbaine, évoluent dans une fragilité persistante. Tant que les causes structurelles – désordre spatial, branchements anarchiques, absence d'équipements de sécurité et informalité massive – ne seront pas traitées de manière cohérente, le risque demeurera. L'incendie de Sougouni-Coura révèle les limites actuelles de l'organisation des marchés urbains. La remise en état du site implique une révision des dispositifs de sécurité et de ses modalités de gestion. ■

3 QUESTIONS À



ABDRAHAME TAMBOURA
Économiste

1 Quelles peuvent être les conséquences de ces incendies dans les marchés ?

Ces incendies n'ont que des conséquences néfastes, d'abord sur les commerçants frappés par les drames. La plupart d'entre eux évoluent dans l'informel, la réparation des pertes de marchandises ou même de liquidités s'annonce difficile, surtout en l'absence d'assurance. Aussi, dans un contexte de conjoncture difficile et avec les difficultés d'accès au financement, le financement reste compliqué.

2 Quelles leçons devrait-on tirer de ces séries d'incendies ?

Ces leçons devraient être tirées depuis longtemps. Une sensibilisation des commerçants est nécessaire afin qu'ils comprennent que leurs activités nécessitent un cadre professionnel approprié. Surtout que ces incidents sont la conséquence logique de l'anarchie. Il s'agit d'élaborer des plans d'aménagement pour tous les marchés de manière générale et de s'assurer que les réseaux électriques soient sécurisés.

3 Comment réorganiser ces marchés ?

Un marché est un endroit public fréquenté par plusieurs types de personnes, pas seulement les commerçants. Dans de telles situations, il est nécessaire de faire intervenir tous les acteurs afin d'établir un modèle adapté. Même les consommateurs doivent être impliqués. Un cadre de concertation multi-acteurs doit être mis en place pour que la voix de chaque acteur soit entendue et pour établir un mécanisme de gestion concertée de ces marchés. Une gestion unilatérale ne serait pas appropriée.

MARCHÉS URBAINS : UN APPOINT IMPORTANT À L'ÉCONOMIE EN AFRIQUE

Les marchés en Afrique contribuent au développement socioéconomique des villes. Ils permettent aux acteurs d'accéder à des revenus réguliers et aux consommateurs d'avoir accès à des produits. Cependant, l'existence de ces marchés influence négativement l'économie, l'environnement et la société. Entre la gestion des déchets, le caractère informel de l'activité et la qualité des produits, les marchés urbains en Afrique doivent relever de nombreux défis pour améliorer leur contribution au développement urbain.



Les marchés africains connaissent d'énormes problèmes d'organisation

Dans une étude intitulée « Participation des marchés urbains au développement en Afrique », publiée en mai 2022 par l'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, les auteurs abordent les impacts économiques et sociaux, l'influence sociale et économique négative des marchés urbains, ainsi que les défis au développement de ces marchés sur le continent africain.

Les marchés urbains ont un impact sur l'économie des villes à travers la collecte, la distribution, l'approvisionnement et le commerce de détail de produits manufacturiers et vivriers. La demande des marchés urbains a entraîné une intensification de l'agriculture pour satisfaire les besoins en produits agropastoraux. À Bamako, par exemple, 100% de la demande en légumes est assurée par

ils pourraient contribuer pour entre 15 et 20% au revenu total des villes en Afrique. Les marchés des villes ont un impact socioéconomique important. Ils constituent de véritables pôles pour l'emploi. À ces emplois, il faut ajouter les services de transport, d'artisanat et de restauration qui se développent autour de ces marchés. Grâce à leur capacité d'accueil, ils absorbent le chômage. Le secteur informel des marchés urbains regroupe environ 61% de la main-d'œuvre dans les villes. Outre l'absence de recettes fiscales, le commerce informel entraîne d'autres nuisances économiques, comme la concurrence déloyale. L'encombrement, la surdensification des activités, l'occupation anarchique et les incendies constituent d'autres impacts négatifs créés par ces marchés sur l'économie urbaine. Ces marchés impactent également l'environnement par la production de déchets qui polluent. ■

MARCHÉS EN FLAMMES, ÉCONOMIE FRAGILE

Les incendies répétés des marchés de Bamako rappellent la vulnérabilité d'un secteur qui constitue le socle de l'économie urbaine. Or l'essentiel des activités commerciales relève de l'informel, caractérisé par une forte précarité et une faible protection face aux chocs.

Le secteur informel au Mali

Poids dans l'économie

Emploi informel : **97,5%** des emplois occupés dans le privé

Prédominance des activités commerciales : **56,9%**



Principaux problèmes

Insuffisance de la clientèle : **28,7%**

Difficultés d'accès au crédit : **20,3%**



Production annuelle

Commerce : **81,7%**

Valeur ajoutée : **83,4%**

Manque à gagner fiscal estimé : **9,8%** du PIB



Caractéristiques

Non tenue d'une comptabilité : **86,2%**

Absence de numéro de contribuable : **94,8%**



Rappel des incendies à Bamako

13 décembre 2017 : Grand Marché – dégâts matériels, 1 décès

21 juin 2018 : Grand Marché – dégâts matériels

29 mars 2025 : Grand Marché – dégâts matériels

15 février 2026 : Sougouni-Coura – dégâts matériels

REMANIEMENT : LE MINISTÈRE DES RÉFORMES RESTE, LES QUESTIONS AUSSI

Malgré la prolongation en 2025 de la transition pour 5 ans renouvelables et l'absence d'échéances électorales immédiates, le ministère délégué auprès du Premier ministre, chargé des Réformes politiques et du soutien au processus électoral, a été maintenu lors du remaniement du 12 février 2026. Un choix qui suscite plusieurs interrogations.

MOHAMED KENOUI



Le ministre délégué en charge des questions électorales, Mamani Nassiré a été maintenu au gouvernement.

Dans la nouvelle architecture gouvernementale, certains portefeuilles techniques ou transversaux ont été conservés malgré l'évolution du contexte politique. C'est le cas du département dédié aux Réformes politiques et à l'accompagnement du processus électoral. Son maintien attire l'attention, car il intervient dans une phase où les scrutins nationaux ne constituent plus une priorité affichée des autorités de la Transition. Pour plusieurs observateurs, il faut cependant distinguer le calendrier électoral de la transformation du système politique. Le ministère délégué en question couvre un champ plus large que la seule organisation matérielle des élections.

Le portefeuille servirait ainsi d'outil de pilotage pour la recomposition du champ politique, la refonte des règles partisanes et l'architecture institutionnelle future.

Un ministère qui dépasse la seule question électorale

Pour le journaliste et analyste politique Alexis Kalamby, même en l'absence d'élection présidentielle programmée, le chantier des réformes politiques reste ouvert. Il rappelle que, dans son adresse à la Nation du Nouvel An, le chef de l'État a annoncé l'ouverture de concertations sur l'avant-projet de loi portant Charte des partis politiques. « À défaut d'élections, le ministre aura à gérer des réformes politiques, ce qui justifiera son maintien », souligne-t-il. Le portefeuille servira ainsi d'outil de pilotage pour la recomposition du champ politique, la refonte des règles partisanes et l'architecture institutionnelle future. L'analyse est plus nuancée pour Dr Jean-François Cam-

ra, enseignant-chercheur à l'Université Kurukanfouga de Bamako, qui parle d'un choix inattendu. « Le maintien du ministère relatif au processus électoral peut être considéré comme une grande surprise, d'autant plus que la Transition a été prolongée pour 5

Scrutins locaux : l'autre enjeu

Au-delà du scrutin présidentiel, la question des élections législatives et locales renforce toutefois l'argument du maintien. Les autorités de la Transition avaient annoncé en septembre 2023 qu'elles se focaliseraient uniquement sur l'organisation de l'élection présidentielle. Cependant, avec l'évolution du contexte, elles pourraient être amenées à organiser également les autres scrutins avant la fin de la Transition. Alexis Kalamby insiste sur l'urgence de ces consultations de proximité. « À défaut de présidentielle, il est urgent d'organiser des élections de proximité. Les municipalités sont bloquées. Les délégations spéciales ont des mandats limités », alerte-t-il. Pour lui, l'absence prolongée d'élus locaux fragilise la gouvernance territoriale. Il met également en avant

EN BREF

COOPÉRATION : UNE NOUVELLE APPROCHE EN VUE ENTRE BAMAKO ET BRUXELLES

Le Représentant spécial de l'Union européenne pour le Sahel a effectué une visite officielle à Bamako le 17 février 2026 pour exposer la nouvelle orientation stratégique de Bruxelles dans la région. Le diplomate João Gomes Cravinho a été reçu par le Premier ministre, le général de division Abdoulaye Maïga. Cette « nouvelle approche », validée par les 27 États membres de l'Union européenne, vise à relancer les relations avec les pays sahéliens après plusieurs années de crispations diplomatiques et de recomposition des partenariats sécuritaires. Bruxelles souligne surtout qu'il n'est pas question de désengagement, mais plutôt d'une présence maintenue et ajustée au nouveau contexte.

La stratégie prévoit un dialogue politique plus approfondi, fondé sur l'écoute et la clarification des attentes, avec 2026 comme année charnière. Les priorités annoncées portent, entre autres, sur la sécurité humaine, la lutte contre le terrorisme, la résilience socio-économique et l'élargissement de l'appui européen au secteur de la justice, en complément des actions déjà menées dans la sécurité intérieure. ■ M.K

l'enjeu de la représentation nationale. Le Conseil national de transition (CNT) exerce aujourd'hui la fonction législative, mais sans base élective. « Beaucoup d'institutions de la République souffrent de limites en raison du manque d'élections et du manque de légitimité de certains acteurs », observe-t-il. Dans cette optique, le ministère délégué en soutien au processus électoral apparaît selon lui comme « un pion majeur » pour préparer le retour progressif à la norme institutionnelle et « sortir du régime d'exception ». ■



MARIAM DIAMA SANOGO

« Nous devons continuer à servir la communauté »

À l'approche de la fin du projet LUCEG, programme d'appui à la lutte contre la corruption, porté par des organisations de la société civile, une formation sur le développement de partenariats se tient du 17 au 20 février 2026 à Bamako. Mariam Diama Sanogo, présidente de la Communauté de pratiques de lutte contre la corruption (CPLC), explique comment son organisation entend assurer la continuité des actions engagées.

PROPOS RECUEILLIS PAR MASSIRÉ DIOP

Q u'est-ce qui justifie votre présence à cette formation ?

Nous avons été invités par notre partenaire technique et financier, dans le cadre du projet LUCEG, à une formation sur le développement de partenariats et la mobilisation des ressources. Cette formation intervient dans un contexte de fin de projet. Comme vous le savez, un projet a un début et une fin. Aujourd'hui, le projet prépare son départ et accompagne ses

partenaires pour assurer leur continuité à travers des stratégies de mobilisation de nouveaux partenaires et le développement interne de nos organisations.

Pensez-vous être suffisamment outillés pour mener cette mission de lutte contre la corruption et de promotion de la bonne gouvernance ?

Je dois reconnaître que le projet LUCEG a beaucoup mis l'accent sur la formation de ses partenaires. Nous avons suivi de nombreuses formations sur la lutte contre la corruption, avec un accent particulier sur la corruption qui affecte les droits des femmes, des filles et des personnes en situation de vulnérabilité. Cela nous a permis d'être plus efficaces sur le terrain. Nous sommes avec la communauté, nous travaillons avec la communauté et nous sommes appelés à transmettre ce message. Nous ne pouvons pas le faire sans être équipés sur ce sujet. Pour convaincre la communauté du bien-fondé d'une situation, il faut avoir des arguments solides et être bien formés. Je pense que le projet a planté sa graine à travers ces séries de formations. Aujourd'hui, nous pouvons dire que nous sommes assez équipés pour porter des messages clairs et constructifs pour un changement durable dans la dynamique de la bonne gouvernance.

Quels sont les défis auxquels vous êtes confrontés ?

Avec le départ massif des partenaires, les défis deviennent de plus en plus grands. Nos outils en développement de ressources sont un atout, mais nous devons être davantage renforcés en réseautage afin de développer des stratégies communes et avancer avec résilience. Il faudra aussi mettre un accent particulier sur la mobilisation interne des ressources. Même en l'absence de partenaires, nous devrons continuer à avancer et à servir la communauté, car le besoin est là, en restant dans cette dynamique de protection des communautés à travers la lutte contre la corruption. ■

KOWBEYE!

TM1 La télé qui vous allume !

CHAQUE SAMEDI | 20H15

INFO • CULTURE • DIVERTISSEMENT

AGRICULTURE MALIENNE : UN NOUVEAU CAP À CONFIRMER

Nommé lors du dernier remaniement ministre de l'Agriculture, l'agroéconomiste Ibrahima Samaké prend la tête d'un secteur qui, s'il pèse près de 40 % du PIB, affiche des performances contrastées. Si la production céréalière se maintient, la filière coton recule, révélant d'importantes fragilités.

MASSIRÉ DIOP

L'agriculture structure l'économie malienne, tant en valeur ajoutée qu'en emplois ruraux. Elle demeure le principal socle de l'économie rurale et un facteur clé de stabilité sociale. La production céréalière reste globalement soutenue, avec environ 11,1 millions de tonnes pour la campagne 2024-2025 et près de 11,45 millions de tonnes en 2025, malgré les aléas climatiques. Les résultats céréaliers restent toutefois très dépendants de la pluviométrie, l'irrigation couvrant une part encore limitée des superficies cultivées. Les pérимètres aménagés, notamment dans l'Office du Niger, concentrent l'essentiel de la production irriguée. Le Mali dispose d'un potentiel irrigable estimé à plus d'un million d'hectares, mais seule une fraction est effectivement aménagée et exploitée de manière intensive.



Passation entre le ministre de l'Agriculture sortant, Daniel S. Kéléma (gauche), et l'entrant, Dr Ibrahima Samaké (droite), le 16 février 2026.

lidié sa position avec près de 669 000 tonnes, confirmant son avance régionale. Cette contre-performance intervient dans un contexte de tensions sur les prix internationaux et d'augmentation des coûts des intrants, qui ont pesé sur la rentabilité des exploitations cotonnières.

Le coton représente environ 25% des recettes d'exportation et fait vivre près de 4 à 5 millions de personnes. Son rendement moyen avoisine une tonne par hectare et dépend fortement des intrants subventionnés et des conditions pluviométriques. La filière repose majoritairement sur de petites exploitations familiales, ce qui rend les revenus agricoles particulièrement sensibles aux variations

Agriculture dans le PIB : 40%
Recul du coton : 17%
Production céréalière 2025 : 11,45 Mt

Le coton en baisse La dynamique est différente pour le coton. La campagne 2024-2025 est estimée autour de 569 300 tonnes, en baisse d'environ 17 % par rapport aux quelques 690 000 tonnes de la campagne précédente. Dans le même temps, le Bénin a conso-

UA La Guinée obtient le centre minier africain

La Guinée a été officiellement choisie pour abriter le siège du Centre africain de développement minier (CADM), à l'issue du 39ème Sommet de l'Union africaine, tenu les 14 et 15 février 2026 à Addis-Abeba. Cette décision confère à Conakry un rôle stratégique dans la gouvernance du secteur extractif continental. Créé dans le cadre de la Vision minière africaine adoptée en

2009, le CADM accompagne les États dans l'élaboration de politiques minières favorisant la transformation locale et la création de valeur. Le secteur minier représente environ 10% du PIB africain et plus de 40% des recettes d'exportation de plusieurs pays du continent. L'Afrique détient près de 30% des réserves mondiales de minéraux critiques, notamment le cobalt, le man-

ganèse, la bauxite et le lithium. Le ministre guinéen des Affaires étrangères, Morissanda Kouyaté, a indiqué que son pays assumera pleinement ses responsabilités financières et techniques pour assurer le fonctionnement du Centre. La Commissaire de l'UA chargée du Développement économique a salué une étape majeure pour renforcer l'expertise africaine face à la compétition mondiale autour

EN BREF

CORRIDOR BAMAKO - SAN PEDRO : LES TRAVAUX RÉALISÉS À PLUS DE 82%

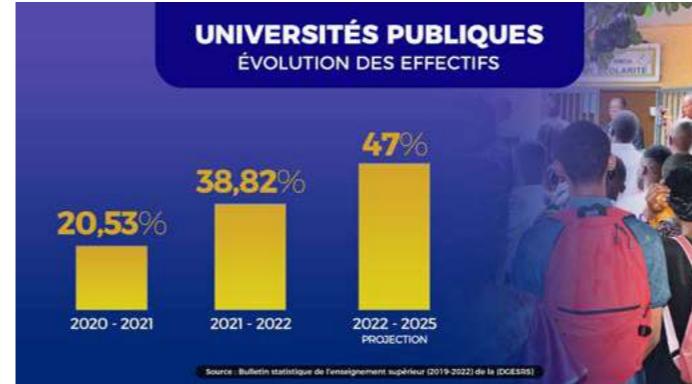
Lancé en 2016, le projet d'aménagement du corridor Bamako - Zantiébougou - Boundiali - San Pedro affiche un taux d'exécution global de 82,58 %, selon les responsables du programme. Le corridor constitue l'un des principaux axes d'exportation du Mali vers le port de San Pedro, alternative stratégique aux plateformes portuaires de Dakar et d'Abidjan. Côté malien, les travaux sur l'axe Bamako - Zantiébougou jusqu'à la frontière sont en grande partie réalisés, avec la réhabilitation des sections routières et des ouvrages de franchissement. Les interventions restantes portent essentiellement sur certains aménagements de sécurité et la finalisation de dispositifs de signalisation.

Côté ivoirien, la réhabilitation du tronçon Boundiali - Kani - San Pedro est également avancée, notamment sur les segments stratégiques reliant le nord ivoirien au port. Les travaux lourds sont achevés sur plusieurs sections, tandis que certaines finitions et équipements restent en cours. D'un coût global estimé à près de 70 milliards de FCFA, dont plus de 58 milliards déjà décaissés, le projet vise à fluidifier l'acheminement des marchandises vers l'Atlantique. Les retards enregistrés sont liés à des contraintes techniques et sécuritaires, ayant entraîné plusieurs prorogations du calendrier initial. ■

des ressources stratégiques. Premier producteur mondial de bauxite et détenteur d'importantes réserves de fer et d'or, la Guinée consolide ainsi sa position dans la chaîne de valeur minière africaine. Cette désignation intervient alors que la demande mondiale en minéraux critiques, essentiels à la transition énergétique et aux technologies numériques, connaît une forte progression. ■

UNIVERSITÉS MALIENNES SOUS TENSION

Les effectifs progressent fortement alors que le déficit en enseignants est estimé à entre 2 500 et 4 000 postes. Avec 74 étudiants par enseignant et des salaires peu compétitifs, le système universitaire fait face à une pression croissante. La situation sera présentée dans l'émission Entreprendre sur TM1 le mardi 24 février 2026.



Garantissez la **croissance** de votre entreprise
avec la **connexion dédiée**.



20 28 00 00
www.afribone.com



LANGUES NATIONALES AU MALI : QUEL IMPACT SUR LE DÉVELOPPEMENT ?

Chaque 21 février, la Journée internationale des langues maternelles invite à mesurer le chemin parcouru et celui qu'il reste à faire. Au Mali, si les langues nationales sont désormais reconnues, leur ancrage réel dans l'éducation, l'administration et l'économie demeure un défi majeur.



Siège de l'Académie malienne des Langues (AMALAN) à Bamako.

Depuis leur officialisation par la Constitution de juillet 2023, les langues nationales occupent une place nouvelle dans le débat public. Pour le Pr Adama Diokolo Coulibaly, Directeur général de l'Académie malienne des langues, cette reconnaissance constitue une avancée majeure vers la souveraineté culturelle, mais elle ne signifie pas un remplacement immédiat du français dans tous les secteurs. Selon lui, le véritable travail commence avec l'instrumentation des langues, c'est-à-dire la production de terminologies scientifiques, de manuels et d'outils administratifs adaptés. Dans le même esprit, le linguiste Dr Kanchi Goïta, cadre à l'Académie malienne des langues, estime que l'intégration effective des langues nationales passe par leur introduction progressive dans l'éducation, la justice et l'administration, appuyée par un travail rigoureux de normalisation et de traduction



La reconnaissance constitutionnelle pose désormais un cadre. Reste à lui donner corps.

Richesse incontestable

Dans les universités, la production scientifique demeure largement francophone, ce qui limite l'extension naturelle des langues nationales vers les domaines stratégiques du savoir. La question ne se limite pas au cadre scolaire, elle est éga-

lement administrative et économique. La plupart des documents officiels continuent d'être rédigés en français, faute de cadres juridiques pleinement opérationnels et de textes d'application détaillant les modalités d'usage des langues nationales. La diversité linguistique du pays, richesse incontestable, constitue aussi un défi logistique pour une politique linguistique cohérente à l'échelle nationale. À cela s'ajoute la question des financements, car développer des contenus numériques, former des traducteurs spécialisés et produire des manuels exige des ressources conséquentes. Pour autant, la dynamique est enclenchée. Des intellectuels maliens, à l'image de feu Adama Samassékou, ont longtemps plaidé pour que les langues africaines deviennent des vecteurs de modernité et non de marginalisation. La reconnaissance constitution-

ÉCHOS DES RÉGIONS

BAFOULABÉ : LE BAC FLUVIAL INONDÉ

À Bafoulabé, le bac fluvial assurant la traversée du fleuve est hors service depuis la nuit du 17 février 2026. L'embarcation, en exploitation depuis plus de vingt ans, a été partiellement submergée en raison de la forte dégradation de sa coque. L'incident a provoqué l'arrêt total du trafic entre les deux rives. Plusieurs motos et véhicules légers se retrouvent immobilisés sur les quais, sans solution alternative de passage. Ce bac permettait quotidiennement la traversée de plus d'une cinquantaine d'engins. Déjà jugé défaillant depuis plusieurs mois, il connaît ainsi une nouvelle panne majeure, accentuant les difficultés de mobilité des populations locales. Une mission des autorités locales s'est rendue sur place le 18 février. Le maire Kandi Doucouré a lancé un appel à l'État pour une intervention rapide et durable, tandis que les habitants réitèrent leur demande de construction d'un pont. ■

EN BREF

CICR ET CROIX-ROUGE MALIENNE : PLUS DE 2 MILLIONS DE PERSONNES ASSISTÉES EN 2025

Le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge au Mali a présenté le bilan de ses activités pour 2025 le 17 février 2026, lors d'un café de presse au siège de la délégation du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) à Bamako. Face aux journalistes, le chef de délégation du CICR au Mali, Nicolas Lambert, et le directeur général de la Croix-Rouge malienne, Nouhoum Maïga, ont détaillé les réalisations de l'année écoulée. Malgré une baisse budgétaire de 15%, le CICR indique avoir touché environ 1,1 million de personnes. En matière de protection, 83 visites ont été menées dans 13 lieux de détention. Le rétablissement des liens familiaux a permis 22 222 appels, 641 messages Croix-Rouge et la réunification de huit familles. En sécurité alimentaire, 22 970 ménages ont reçu une assistance d'urgence, et plus de 11 800 ont été appuyés en intrants agricoles. Côté santé, plus de 24 000 patients, dont de nombreux blessés, ont été pris en charge, avec un soutien à 30 centres de santé. L'accès à l'eau a été renforcé grâce à 44 ouvrages hydrauliques et à la solarisation de 42 infrastructures. Pour 2026, un budget de 33 milliards FCFA est annoncé, avec une priorité maintenue pour le centre et le nord du pays. La Croix-Rouge malienne a, de son côté, touché plus de 1,2 million de bénéficiaires en 2025, notamment à travers des actions en santé, dans la gestion des catastrophes, les transferts monétaires, la protection des migrants et la sensibilisation à l'hygiène et à l'environnement. ■

M.K

DIPLOMATIE : ALGER REVIENT DANS JEU SAHÉLIEN

La visite du Président nigérien Abdourahamane Tiani à Alger et la mission ministérielle algérienne à Ouagadougou relancent le dialogue entre l'Algérie et des pays de l'AES. Ces contacts interviennent dans un contexte marqué par des tensions persistantes entre Alger et Bamako et par des repositionnements stratégiques en Afrique du Nord et de l'Ouest.

MASSIRÉ DIOP



Le président nigérien Abdourahamane Tiani avec son homologue algérien, Abdelmadjid Tebboune, le 15 février 2026.

Le Président nigérien Abdourahamane Tiani a effectué les 15 et 16 février 2026 une visite officielle de 48 heures en Algérie, à la tête d'une délégation comprenant plusieurs ministres-clés, notamment en charge de la Défense, des Affaires étrangères, du Pétrole et des Transports. Reçu par son homologue Abdelmadjid Tebboune, il s'agissait de sa première visite officielle à Alger depuis son arrivée au pouvoir. Les deux parties ont évoqué la coopération sécuritaire le long de leur frontière commune d'environ 950 kilomètres, les échanges écono-

miques ainsi que les projets énergétiques. Quelques jours auparavant, le 13 février, une délégation ministérielle algérienne conduite par le ministre des Hydrocarbures et des Mines s'était rendue à Ouagadougou pour des discussions portant sur l'énergie, les infrastructures et la formation. Cette démarche intervient dans un contexte de tensions prolongées entre Alger et Bamako et de recomposition des relations régionales. Les relations entre le Mali et l'Algérie ont commencé à se détériorer à partir de la fin 2023. Elles se sont ensuite fortement tendues après l'annonce, en janvier 2024,

Chine - Afrique Pékin étend l'exemption de droits de douane

La Chine a annoncé l'extension des exemptions de droits de douane à l'ensemble des pays africains, en marge du 39ème Sommet de l'Union africaine. La mesure vise à faciliter l'accès des produits africains au marché chinois dans un contexte de ralentissement des échanges mondiaux. L'annonce s'inscrit dans la continuité des engagements pris lors du dernier Forum sur la coopération sino-africaine (FOCAC), tenu à Pékin en septembre 2024. Les échanges commerciaux entre la Chine et l'Afrique ont atteint environ 280 milliards de dollars en 2023, selon les données officielles chinoises, confirmant Pékin comme le premier partenaire commercial du continent. Les exportations africaines vers la Chine restent

dominées par les matières premières, notamment le pétrole, le cuivre, le cobalt et l'or, tandis que les importations concernent principalement des biens manufacturés et des équipements. Les autorités chinoises ont également indiqué vouloir accroître les importations de produits agricoles et de biens transformés en provenance du continent. Cette décision pourrait offrir de nouvelles marges aux exportateurs africains, mais la question de la diversification demeure centrale, les flux restant largement concentrés sur les ressources extractives. La portée de la mesure dépendra de la capacité des économies africaines à respecter les normes, volumes et contraintes logistiques du marché chinois. ■

du retrait de Bamako de l'Accord issu du processus d'Algérie, puis à la suite de l'incident d'avril 2025 lié à la destruction d'un drone malien par l'armée algérienne. Dans ce contexte, Niamey et Alger ont réactivé leurs canaux diplomatiques. Des échanges de messages officiels avaient déjà marqué un apaisement à la fin de l'année 2025, suivis en janvier 2026 d'une visite à Niamey du ministre algérien des Hydrocarbures. La reprise effective des fonctions des ambassadeurs dans les deux capitales le 12 février 2026 a confirmé cette normalisation bilatérale. Dans ce paysage régional, les enjeux sont d'abord sécuritaires et économiques. L'Algérie reste un acteur-clé en matière de sécurité saharienne, d'énergie et d'infrastructures transsahariennes, notamment à travers la route Alger - Lagos et les projets pétroliers et gaziers, dont le bloc de Kafra au Niger. Pour les États de l'AES, l'accès aux corridors nord-africains représente un levier stratégique.

Parallèlement, d'autres initiatives régionales se déplient, notamment celle du Maroc, visant à offrir un accès atlantique aux pays enclavés. Dans un contexte de rivalités d'influence, les choix diplomatiques seront largement déterminés par les impératifs sécuritaires, énergétiques et commerciaux. ■

UNE SEMAINE DANS LE MONDE

EAU ET ASSAINISSEMENT : UN DÉFI MONDIAL AU CŒUR DE L'AGENDA 2026

L'accès à l'eau potable et à l'assainissement reste l'un des enjeux majeurs du développement mondial. Selon l'OMS et l'UNICEF, près de 2 milliards de personnes ne disposent toujours pas d'un accès sûr à l'eau potable, tandis qu'environ 3,5 milliards sont privées de services d'assainissement gérés en toute sécurité. Réunie le 14 février 2026 à Addis-Abeba, l'Union africaine a placé la disponibilité durable de l'eau et l'assainissement au centre de son agenda annuel, dans le cadre de l'Agenda 2063. Cette orientation s'inscrit dans un contexte marqué par l'intensification des sécheresses et des inondations liées au changement climatique. Les enjeux dépassent le cadre environnemental. Selon l'UNESCO et l'ONU-Eau, près de 75% des emplois dans le monde dépendent des ressources hydriques et la Banque mondiale avertit que le stress hydrique pourrait coûter jusqu'à 6% du PIB à certains pays d'ici 2050. L'eau s'impose ainsi comme un pilier de santé publique, de stabilité économique et de cohésion sociale. ■

ÉDUCATION ET CULTURE : FONDEMENTS STRATÉGIQUES POUR L'AVENIR DU MALI

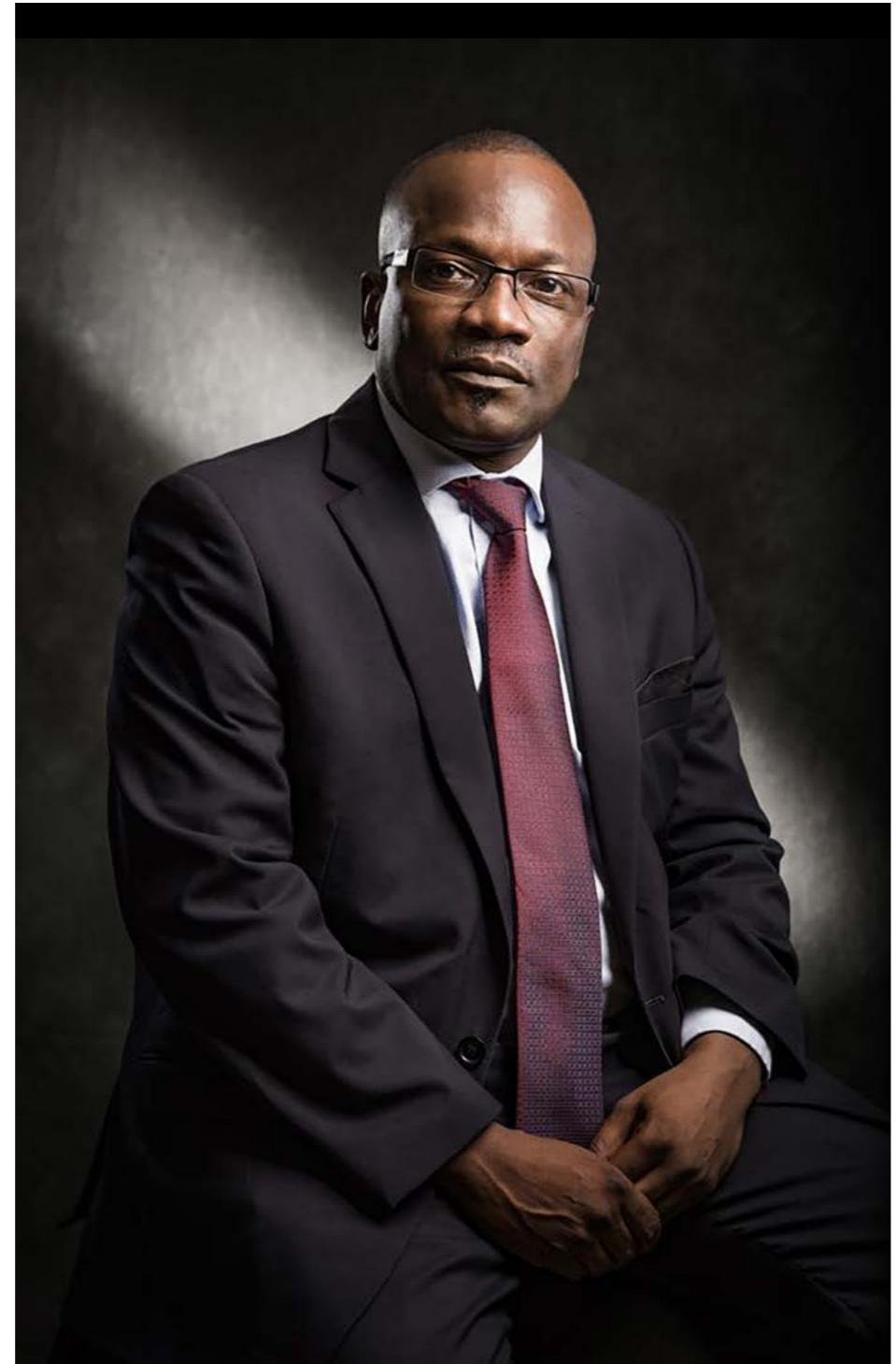
La décision du Président de la Transition, Son Excellence le Général d'Armée Assimi Goïta, Chef de l'État, de proclamer la période 2026-2027 Année de l'Éducation et de la Culture constitue un acte politique majeur dont la portée dépasse le cadre symbolique. Elle engage une réflexion de fond sur le modèle de développement que le Mali entend consolider dans un contexte national, régional et international en profonde mutation.

Fort de mon expérience en tant qu'ancien Délégué permanent du Mali auprès de l'UNESCO, j'ai pu mesurer combien l'éducation et la culture constituent les véritables infrastructures immatérielles du développement durable, de la paix et de la souveraineté des nations. Aucun État ne peut durablement affirmer sa stabilité, ni renforcer sa crédibilité internationale, sans un système éducatif performant et une politique culturelle assumée.

L'éducation comme levier de souveraineté et de transformation

Placer l'éducation au cœur de l'action publique revient à investir dans le capital humain, ressource stratégique par excellence au XXI^e siècle. Former des citoyens compétents, responsables, patriotes et ouverts sur le monde n'est pas une ambition abstraite ; c'est une nécessité historique pour un pays confronté à des défis sécuritaires, économiques et sociaux complexes.

La célèbre formule de Nelson Mandela « L'éducation est l'arme la plus puissante que vous puissiez utiliser pour changer le monde », rappelle que la transformation durable des sociétés ne repose pas uniquement sur les réformes institutionnelles ou les mutations politiques, mais sur la formation des consciences. L'éducation développe l'esprit critique, renforce la participation citoyenne et constitue un rempart contre



▲ Dr. Oumar KEÏTA

l'ignorance, la manipulation et les discours extrémistes.

Dans le contexte malien et sahélien, cette dimension revêt une importance stratégique particulière. L'école doit devenir un espace de

résilience, capable de préparer la jeunesse aux défis contemporains : transformation numérique, changement climatique, mutations économiques, désinformation, radicalisation. Cela suppose une adaptation des curricula, une valorisation de

l'enseignement scientifique et technique, le renforcement de l'éducation aux médias et au numérique, ainsi que l'introduction plus systématique de l'éducation environnementale et entrepreneuriale.

L'Année de l'Éducation ne saurait donc se limiter à une mobilisation conjoncturelle ; elle devrait inaugurer un processus structurel de modernisation qualitative, notamment par :

- le renforcement de la formation initiale et continue des enseignants ;
- l'amélioration des infrastructures scolaires, en particulier en milieu rural ;
- l'intégration progressive des nouvelles technologies éducatives ;
- la promotion d'un enseignement bilingue ou multilingue valorisant les langues nationales.

La question linguistique mérite d'ailleurs une attention particulière : articuler langues nationales et langues internationales constitue un enjeu pédagogique, identitaire et stratégique. L'enracinement culturel ne s'oppose pas à l'ouverture ; il en constitue la condition.

Culture et économie : un potentiel à structurer

Au-delà de sa dimension identitaire, la culture représente également un levier économique significatif. Les industries culturelles et créatives : musique, cinéma, artisanat, patrimoine, tourisme culturel, arts numériques offrent des perspectives d'emplois pour la jeunesse et contribuent à la diversification économique.

Dans un monde globalisé où l'influence se joue aussi sur le terrain symbolique, la valorisation du patrimoine et de la création contemporaine participe au rayonnement international du Mali. L'Année de la Culture pourrait ainsi servir de catalyseur à la structuration d'un véritable écosystème culturel, soutenu par des mécanismes de financement adaptés et des partenariats stratégiques.

L'actrice Italienne, Monica Bellucci, affirme que « la culture, c'est ce qui fait l'humain » revient à reconnaître que l'être humain ne se définit pas uniquement par sa nature biologique, mais par sa capacité à apprendre, transmettre, symboliser et créer. Cette phrase met en avant l'importance de l'art, de la connaissance et des valeurs dans la construction de l'individu. L'humanité est un processus, continuellement façonné par l'éducation, les traditions, les langues, les arts et les normes sociales.

Toutefois, cette affirmation invite également à une lecture nuancée : la culture ne remplace pas la nature, elle la prolonge et la transforme. L'humain est à la fois nature et culture. Dès lors, priver un individu ou une communauté d'accès à la culture revient à limiter son plein développement humain. À l'inverse, reconnaître la pluralité des cultures, c'est reconnaître la diversité des manières d'être humain.

Dans le contexte malien, la culture peut également jouer un rôle stratégique dans la consolidation de la paix. Les traditions de dialogue, les mécanismes coutumiers de médiation, les expressions artistiques et les récits historiques constituent des ressources précieuses pour renforcer la cohésion sociale et lutter contre les fractures identitaires. La culture devient ainsi un instrument de stabilisation et de prévention des conflits.

Culture et humanité : un processus en construction

La culture, quant à elle, ne doit pas être perçue comme un simple héritage du passé. Elle est une dynamique vivante, un système de sens, un cadre de valeurs et un facteur structurant de cohésion sociale.

L'actrice Italienne, Monica Bellucci, affirme que « la culture, c'est ce qui fait l'humain » revient à reconnaître que l'être humain ne se définit pas uniquement par sa nature biologique, mais par sa capacité à apprendre, transmettre, symboliser et créer. Cette phrase met en avant l'importance de l'art, de la connaissance et des valeurs dans la construction de l'individu. L'humanité est un processus, continuellement façonné par l'éducation, les traditions, les langues, les arts et les normes sociales.

Toutefois, cette affirmation invite également à une lecture nuancée : la culture ne remplace pas la nature, elle la prolonge et la transforme. L'humain est à la fois nature et culture. Dès lors, priver un individu ou une communauté d'accès à la culture revient à limiter son plein développement humain. À l'inverse, reconnaître la pluralité des cultures, c'est reconnaître la diversité des manières d'être humain.

Il s'agit d'éviter l'écueil de l'événementiel pour inscrire cette Année de l'Éducation et de la Culture dans une trajectoire décennale. La mobilisation de l'État, des collectivités territoriales, des enseignants, des artistes, du secteur privé, de la diaspora et des partenaires internationaux sera déterminante.

Vers un Mali intellectuel et culturellement souverain

En s'inscrivant dans la vision portée par l'UNESCO selon laquelle l'éducation transforme les vies et la culture rapproche les peuples, le Mali affirme simultanément son ancrage universel et sa souveraineté propre.

L'enjeu dépasse la réforme sectorielle. Il s'agit de refonder le pacte national autour du savoir, de la transmission et de la créativité. Un pays qui investit dans l'intelligence de sa jeunesse et dans la vitalité de sa culture investit dans sa stabilité, sa dignité et son influence future.

Ainsi, proclamer 2026-2027 Année de l'Éducation et de la Culture ne constitue pas seulement un choix pertinent ; c'est une orientation stratégique indispensable. Elle ouvre la perspective d'un Mali conscient de ses racines, capable d'innovation, confiant en son avenir et résolument engagé vers l'excellence. ■

DR. OUMAR KEÏTA

Directeur de l'Institut d'Études Stratégiques pour le Sahel - IESS
Ancien Ambassadeur, Délégué permanent du Mali auprès de l'UNESCO

ALHADJI DICKO : « NOTRE OBJECTIF EST DE NOUS QUALIFIER POUR LA COUPE DU MONDE »

Les Aigles du Mali en basketball s'apprêtent à participer à la première fenêtre de qualification pour la Coupe du monde FIBA Qatar 2027, prévue du 26 février au 1er mars prochain en Égypte. À quelques jours de cette importante échéance, le sélectionneur national Alhadji Dicko se confie, dans cet entretien exclusif, sur les préparatifs du tournoi.

PROPOS RECUEILLIS PAR MOHAMED KENOUVI



Alhadji Dicko, sélectionneur national des Aigles basketteurs.

Nous sommes à quelques jours du début de la première fenêtre de qualification pour la Coupe du monde 2027. Comment avancent les préparatifs ?

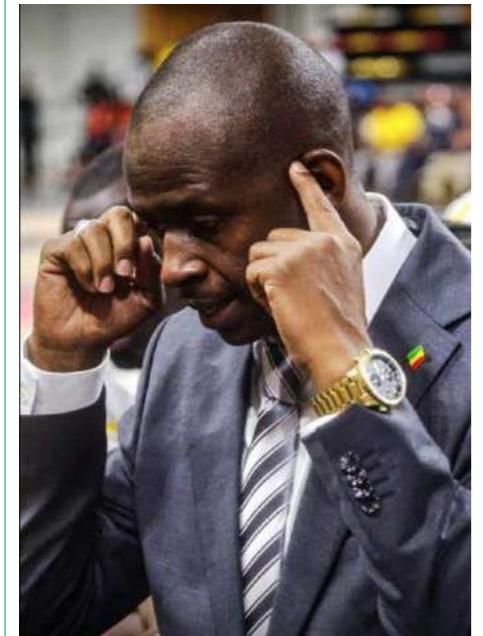
Il nous reste encore neuf jours (Entretien réalisé le 17 février 2026, NDLR). Ce n'est pas beaucoup, mais je peux vous assurer que les préparatifs avancent bien sur le plan administratif. Nous avons convo-

qué des joueurs qui, pour la plupart, ont répondu favorablement. Les billets ont été envoyés et ils commencent à arriver. Certains sont déjà sur place. Nous aurons un court temps de travail pour ajuster les différents schémas. Il faut comprendre que les joueurs sont en pleine saison. La FIBA leur accorde simplement cette pause pour permettre leur participation aux compétitions internationales.

Qu'en est-il du programme de regroupement des joueurs ?

Le regroupement dépend surtout des calendriers des différents championnats. Par exemple, Mahamane Coulibaly est présent depuis le 14 février. En Italie, Oumar Ballo est arrivé hier soir (16 février, NDLR) et une grande partie du groupe est attendue demain (18 février, NDLR). Les arrivées vont se poursuivre jusqu'au 21 février. Il n'y aura pas de préparation lourde, car les joueurs sont en jambes. Dans de nombreux championnats, la première phase est en cours. Notre travail consistera surtout à mettre en place des schémas de jeu pour aborder cette fenêtre avec sérénité.

Peut-on avoir un aperçu des joueurs convoqués ? S'agit-il du groupe Vice-champion d'Afrique à l'AfroBasket 2025 ?



C'est pratiquement le même groupe, à 85 ou 90%. Un joueur, encore pris par ses obligations universitaires aux États-Unis, ne sera pas disponible, et un autre, engagé en Euroligue, n'a pas pu être libéré par son club. Sur les 12 joueurs Vice-champions d'Afrique à l'AfroBasket 2025, 10 seront présents. Nous avons complété l'effectif avec 2 nouveaux joueurs.

La route vers la Coupe du monde 2027 est encore longue. Quels sont vos objectifs pour cette première fenêtre ?

J'ai l'habitude de dire qu'on ne vend pas la peau de l'ours avant de l'avoir abattu. Nous avons un objectif clair : nous qualifier pour la Coupe du monde. Nous allons jouer nos matchs avec l'ambition d'en gagner le maximum.

Le Mali est logé dans le groupe D aux côtés de l'Égypte, de l'Angola et de l'Ouganda. Quel regard portez-vous sur ces adversaires ?

Ce sont des équipes que nous connaissons pour les avoir affrontées lors de l'AfroBasket 2025. Nous étions dans le même groupe que l'Égypte et l'Ouganda, et nous avons joué l'Angola en finale. Nous savons donc à peu près leur valeur. Un match de basketball reste un match de basketball. Nous aborderons le tournoi avec beaucoup de respect pour nos adversaires, mais en restant concentrés sur notre objectif : gagner chaque match. ■

Donnez votre avis
sur Journal du Mali

CARTONS DE LA SEMAINE

Quatorze ans après son départ de Rennes, **Franck Haise** revient en Ille-et-Vilaine pour prendre les rênes de l'équipe professionnelle du Stade Rennais. L'ancien entraîneur de Nice, âgé de 54 ans, s'est officiellement engagé le 18 février 2026 jusqu'en 2027 avec les Rouges et Noirs, actuellement 6e de Ligue 1.

L'international serbe **Nemanja Radonjić** a été suspendu le 18 février par son club, l'Étoile rouge de Belgrade, pour « comportement non professionnel et irresponsable ». Selon les informations de la presse locale, le joueur aurait eu plusieurs comportements déplacés, notamment envers son coach. C'est la 3e fois qu'il est écarté de l'équipe professionnelle depuis janvier 2025.

PRIX IBIBI : BAMAKO CONFIRME SON STATUT DE CARREFOUR AFRICAIN DE LA PHOTOGRAPHIE

La première édition du Prix Ibibi se tient à Bamako du 10 février au 10 mars 2026. Consacré à la photographie africaine contemporaine, l'événement s'inscrit dans une dynamique qui positionne progressivement la capitale malienne comme l'un des pôles majeurs de l'image sur le continent.

MASSIRÉ DIOP



Des lauréats recevant leurs prix dans le cadre de la première édition du Prix Ibibi.

Porté par l'Association Yamarou Photo, le Prix Ibibi ambitionne de soutenir la création visuelle africaine à travers trois distinctions : le Prix Ibibi, le Prix Naomie Steuer, dédié à une femme photographe émergente, et le Prix du Livre Photo Africain. L'initiative réunit une sélection d'une dizaine d'artistes venus de plusieurs pays, dont le Mali, le Sénégal, le Bénin, le Togo, la Guinée et le Congo, affirmant son ancrage panafricain. En plus des récompenses, le programme comprend expositions, rencontres professionnelles et échanges autour des nouvelles écritures photographiques.

Les œuvres présentées interrogent les mutations sociales, les identités contemporaines et les réalités urbaines du continent. Ce format hybride, mêlant visibilité artistique et réflexion critique, renforce l'écosystème culturel local. Des lectures de portfolio et des ateliers ouverts aux étudiants renforcent également la transmission et l'ancre local de la photographie contemporaine. Bamako n'en est pas à son premier rendez-vous avec l'image. Depuis 1994, la ville accueille les Rencontres africaines de la photographie, une biennale devenue une référence internationale. À cela s'ajoutent



INFO PEOPLE

VIEUX FARKA TOURÉ SUR SCÈNE EN INDE



Le guitariste Vieux Farka Touré se produira ce jeudi 19 février 2026 à Goa, en Inde, dans la salle antiSOCIAL. Figure majeure du blues sahélien et héritier du légendaire Ali Farka Touré, l'artiste poursuit ainsi la tournée internationale entamée ces dernières années, consolidant sa présence sur les scènes mondiales. Reconnu pour son jeu de guitare puissant et ses compositions mêlant tradition malienne et influences rock et blues, Vieux Farka Touré attire un public fidèle bien au-delà du continent africain. Cette prestation en Asie confirme le rayonnement international de la musique malienne et la capacité de ses artistes à porter ses sonorités sur des scènes culturelles diversifiées.

SIDIKI DIABATÉ ATTENDU À LYON



Le chanteur et musicien Sidiki Diabaté donnera un concert le 26 février 2026 à Lyon, au Théâtre Le Karbone. Héritier d'une grande lignée de griots et virtuose de la kora, l'artiste s'est imposé ces dernières années comme l'une des figures les plus populaires de la scène afro-urbaine. Ce rendez-vous lyonnais s'inscrit dans sa dynamique de tournées européennes où il rassemble une diaspora africaine nombreuse et un public élargi sensible à ses sonorités mêlant tradition mandingue et influences contemporaines. Après plusieurs succès scéniques et collaborations internationales, Sidiki Diabaté poursuit ainsi son agenda artistique en consolidant son ancrage sur les grandes scènes européennes.

des galeries, des espaces indépendants et des résidences qui structurent progressivement une scène active tout au long de l'année. Dans le paysage africain, seules quelques capitales comme Dakar, Lagos, Johannesburg ou Marrakech concentrent autant d'initiatives liées à la photographie contemporaine.

Opportunités La tenue du Prix Ibibi sur un mois entier participe de cette continuité. Elle offre une plateforme supplémentaire aux créateurs et favorise la circulation des œuvres, des éditeurs et des commissaires d'exposition. Dans un contexte où les arts visuels africains gagnent en visibilité sur les marchés internationaux et dans les grandes foires d'art, la consolidation de tels rendez-vous locaux contribue à renforcer la présence des artistes du continent sur la scène mondiale. La manifestation attire également des professionnels de l'image, des galeristes et des éditeurs spécialisés venus prospecter de nouveaux talents. Elle contribue ainsi à structurer un marché local de la photographie encore en construction. En multipliant les initiatives et les formats, Bamako affirme ainsi son ambition culturelle. La capitale malienne ne se limite plus à un événement biennal, dans la mesure où elle s'inscrit dans un calendrier élargi où la photographie devient un vecteur d'expression, de mémoire et de projection vers l'avenir. ■



Directeur de publication :
Mahamadou CAMARA
mcamara@journaldumali.com

Directrice déléguée :
Aurélie DUPIN
aurelie.dupin@journaldumali.com

Rédacteur en chef :
Massiré DIOP

Secrétaire de rédaction :
Ramata DIAOURÉ

Rédaction :
Mohamed KENOUVI - Fatoumata MAGUIRAGA

Photographie : Bakary E. DAOU
Infographiste : Marc DEMBÉLÉ

JOURNAL DU MALI L'HEBDO, édité par IMPACT MÉDIA Presse.
Hamdallaye ACI 2000 - Immeuble Badenya, près M'ÉVA Palace - Bamako
Tél : +223 20 23 00 66
www.journaldumali.com
contact@journaldumali.com



Afribone

Adoptez des **solutions biométriques avancées** pour plus de **sécurité**.



20 28 00 00

www.afribone.com

